

Orléans, le 24 avril 2023

Madame le Président, Monsieur le Président,

La Région, consciente des menaces cyber de plus en plus prégnantes et de leurs conséquences pour nos activités économiques et sociales a souhaité inscrire le sujet de la cybersécurité dans ses axes d'investigation.

Aussi, fin 2021, la Région s'est-elle engagée auprès du Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (SGDSN) et de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) à créer **un Centre de Réponse aux Incidents de Cybersécurité régional** (CSIRT régional).

Le 20 mars dernier, la Région a donc inauguré son CSIRT **cybeRéponse**, comme solution aux incidents de proximité. **cybeRéponse** a pour mission principale d'apporter une réponse d'urgence à ses bénéficiaires que sont les collectivités, les PME et ETI et les association employeuses de la région victimes d'attaques cyber. Agissant comme tiers de confiance auprès de ses bénéficiaires et en totale discrétion, **cybeRéponse** assure l'entière confidentialité des éléments qui lui sont confiés.

**cybeRéponse** a aussi vocation à accompagner, sensibiliser aux risques cyber et apporter du conseil en aval et en amont des cyber menaces.

Son offre de service liée aux appels d'urgence inclut :

- Une qualification de premier niveau du type d'attaque et l'application des gestes de premiers secours ;
- La mise en relation avec des prestataires de remédiation, de préférence implantés en Centre-Val de Loire, référencés et certifiés ;
- Un suivi de l'incident jusqu'à sa complète résolution.

Le centre d'appel d'urgence cyber est accessible via le numéro vert gratuit suivant :



0 805 69 15 05

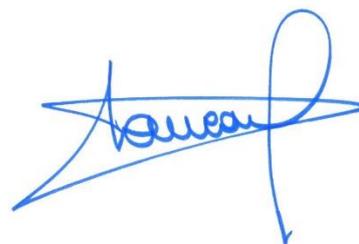
**cybeRéponse** peut également intervenir en vous guidant dans le choix de vos prestataires :

- Quant à la réalisation d'un audit ou pour de la remédiation ;
- Pour la mise en place d'un plan d'actions d'amélioration aux côtés de leur prestataire ;
- Pour la rédaction des dossiers d'incidents cyber incluant les aspects administratifs et légaux ;
- Pour l'identification des solutions de co-financement adaptées à vos besoins.

Pour répondre à ses différentes sollicitations **cybeRéponse** sera joignable au numéro d'information général :

**02 19 230 466**

Je vous prie d'agréer, Madame le Président, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



François BONNEAU